



LYCEE ARTHUR VAROQUAUX
(54510 TOMBLAINE)

LA DEMARCHE E3D
BILAN D'ETAPE (2009-2010)

EDD – Education au
Développement
Durable

Agenda 21
scolaire

Développement
durable ?

Eco-structure

Eco-école

SNDD – Stratégie
Nationale de
Développement
Durable **Eco-citoyenneté**
Etablissement
éco-responsable

Démarche **E3D** –
Etablissement en
Démarche de
Développement
Durable

Introduction

Acteurs, territoire et enjeux

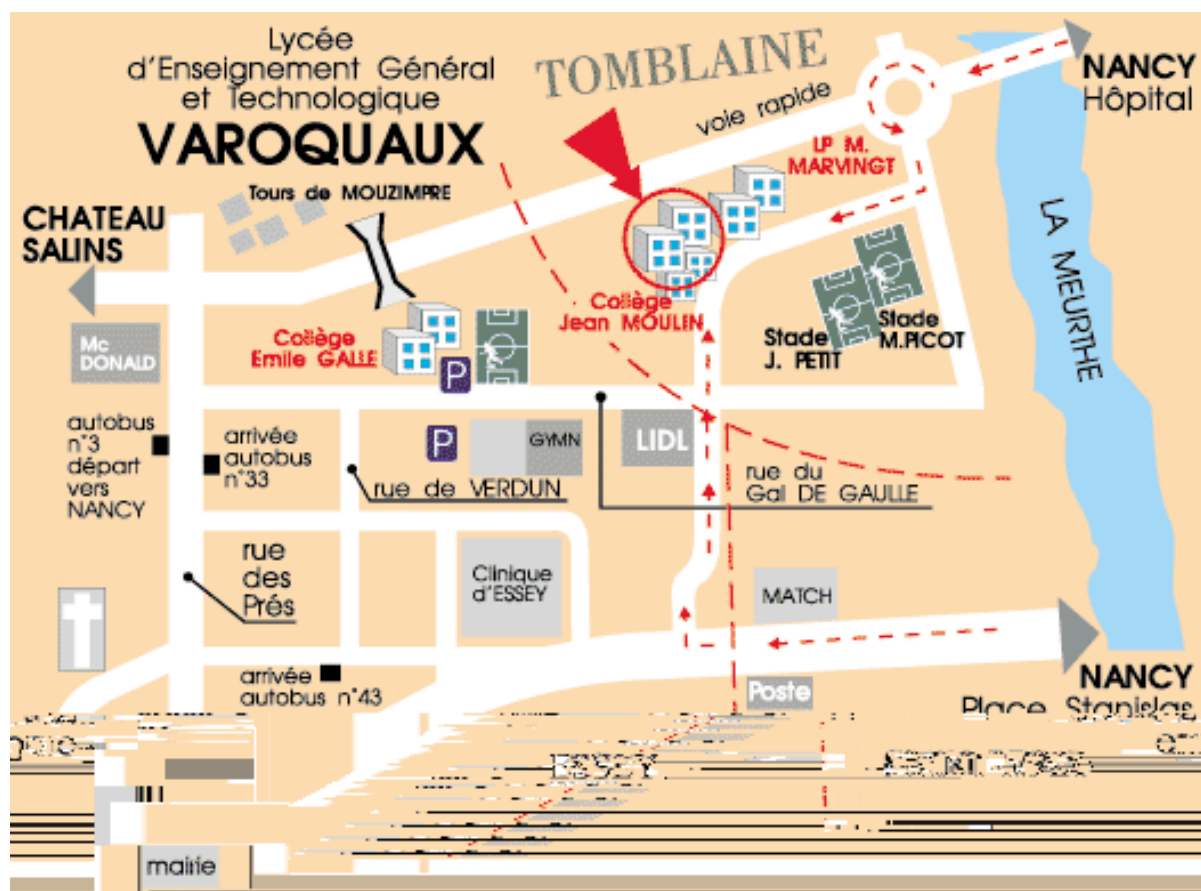
Le lycée Arthur Varoquaux rassemble une importante communauté éducative, constituée de plus de 1600 élèves et d'environ 300 membres de l'équipe éducative (tous personnels confondus).

Le quartier du lycée est une véritable cité scolaire – qui s'étale sur le territoire des communes de Tomblaine et d'Essey-lès-Nancy – regroupant deux collèges (collège Jean Moulin, Tomblaine ; collège Emile Gallé, Essey-lès-Nancy), ainsi que le lycée professionnel Marie Marvingt (Cf. figure 1 : plan de situation du lycée).

Ce sont donc plus de 3000 personnes qui animent quotidiennement la vie de ce quartier particulier, acteurs confrontés chaque jour à une multitude d'enjeux relatifs au bien-être, à la sécurité, à la mobilité, à la consommation de ressources, de biens et d'énergie, ou encore à la gestion des déchets, etc.

Comment inscrire le lycée ainsi que toute la cité scolaire – véritable petite ville dans la ville – dans une démarche de développement durable ?

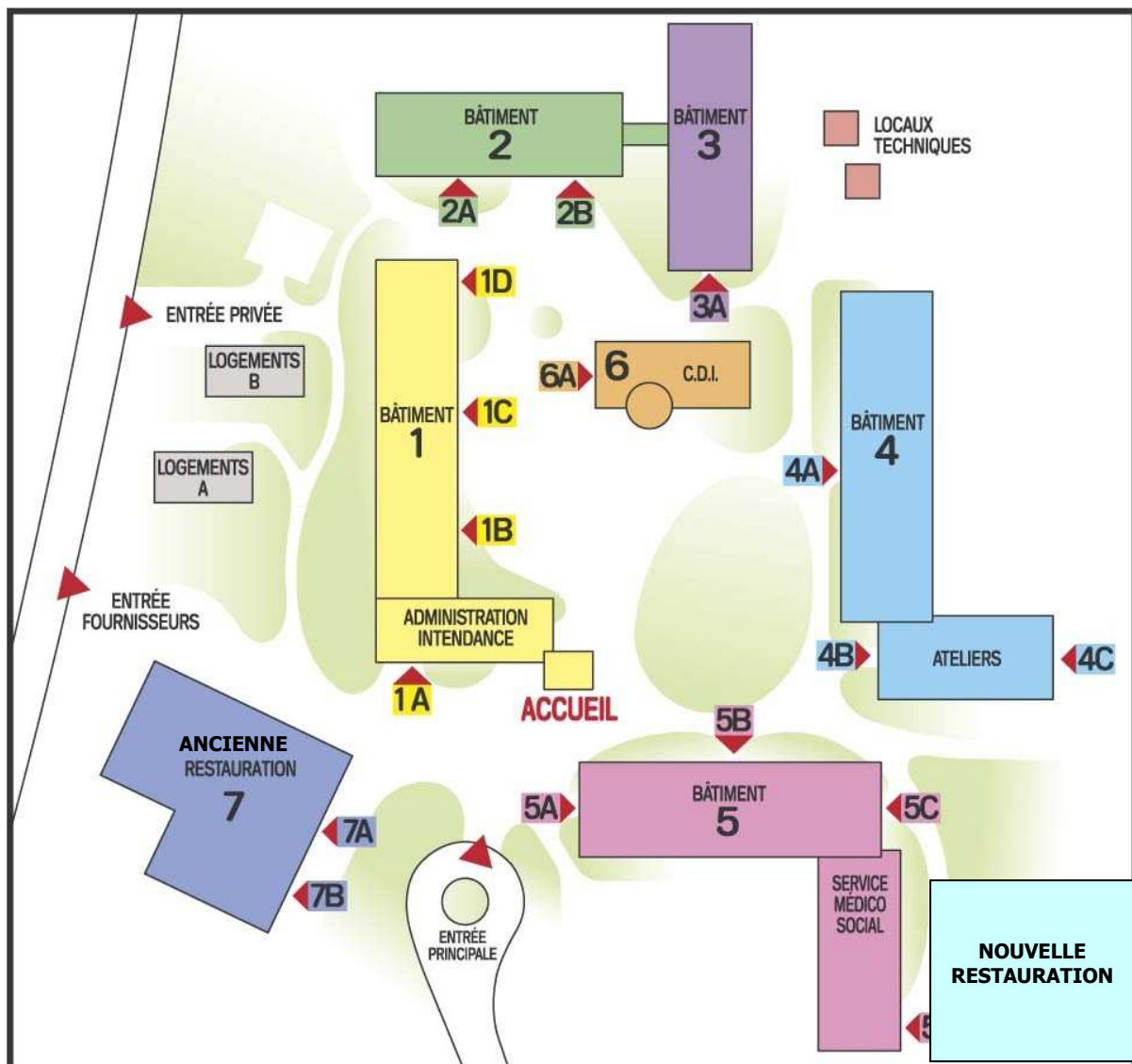
FIGURE 1 – Plan de situation du lycée Arthur Varoquaux



Le lycée, un système largement ouvert sur l'extérieur

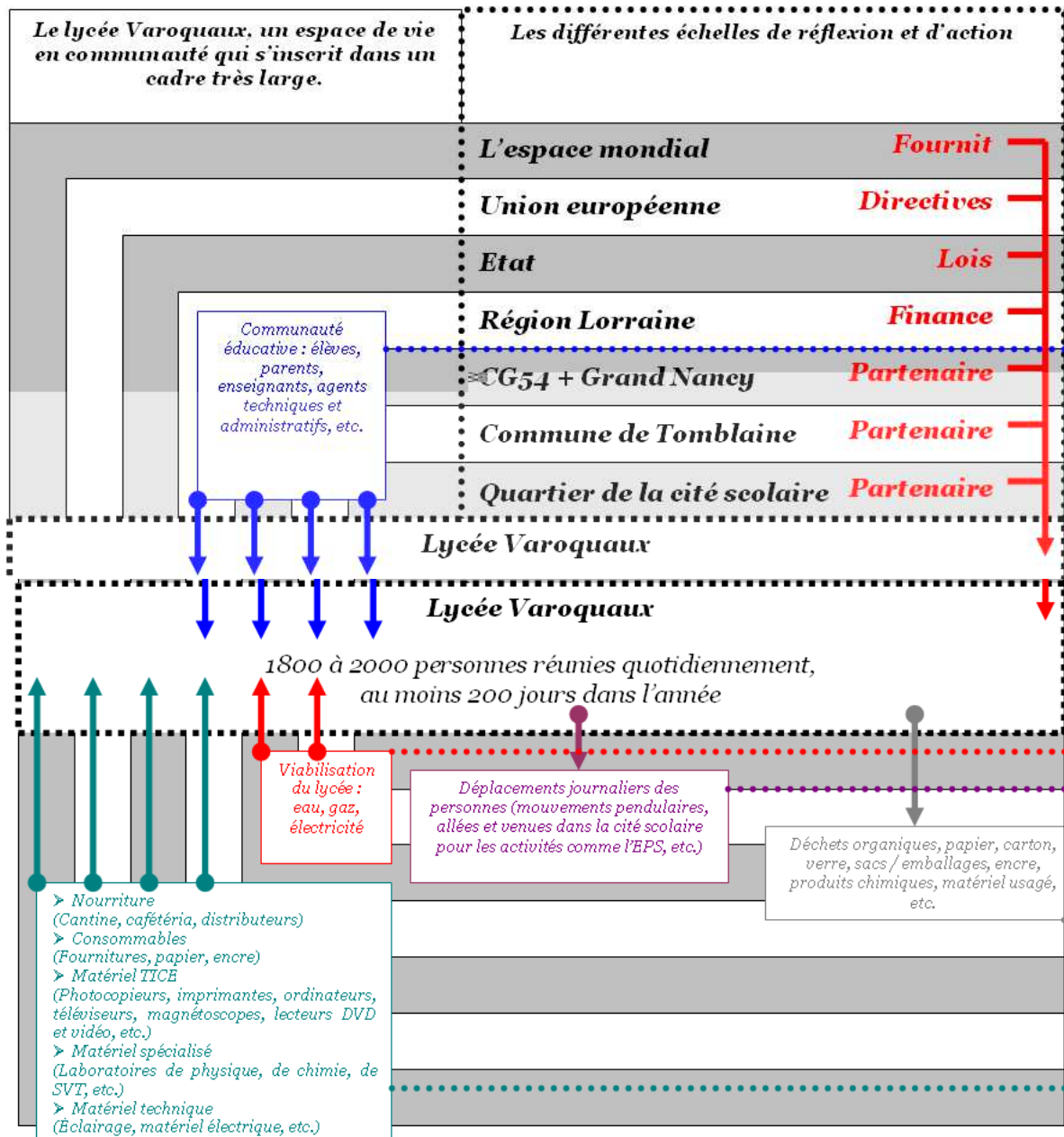
Le territoire du lycée *stricto sensu* est particulièrement vaste et complexe, puisqu'il est composé par huit bâtiments aux caractéristiques très différentes, relatives à la diversité et aux spécificités des filières qui sont représentées au sein de l'établissement, auxquels s'ajoutent deux petits immeubles de logements, ainsi que deux locaux techniques (Cf. figure 2 : plan général du lycée). Ce bâti important, qui évolue nécessairement dans le temps, prend de plus en plus en compte les problématiques du développement durable, comme l'atteste la construction de la nouvelle demi-pension – ouverte le 1/3/2010 – commune au lycée Varoquaux, au lycée Marie Marvingt ainsi qu'au collège Jean Moulin.

FIGURE 2 – Plan général du lycée Arthur Varoquaux



Mais le lycée n'est pas qu'un lieu, c'est avant tout un espace de vie regroupant quotidiennement une importante communauté éducative (élèves, personnels, parents, etc.). Cette communauté génère des flux entrants et sortants très divers, qu'il faut gérer dans le respect de normes et de lois qui dépendent de multiples acteurs à des échelles spatiales différentes, et financer à l'aide d'une multitude de partenaires – la Région Lorraine étant évidemment l'associé essentiel dans ce cadre. En somme, l'établissement est un système très largement ouvert sur le monde (Cf. figure 3 : le lycée, un système très largement ouvert sur l'extérieur).

FIGURE 3 – Le lycée, un système très largement ouvert sur l'extérieur



Une réflexion qui s'inscrit dans la durée

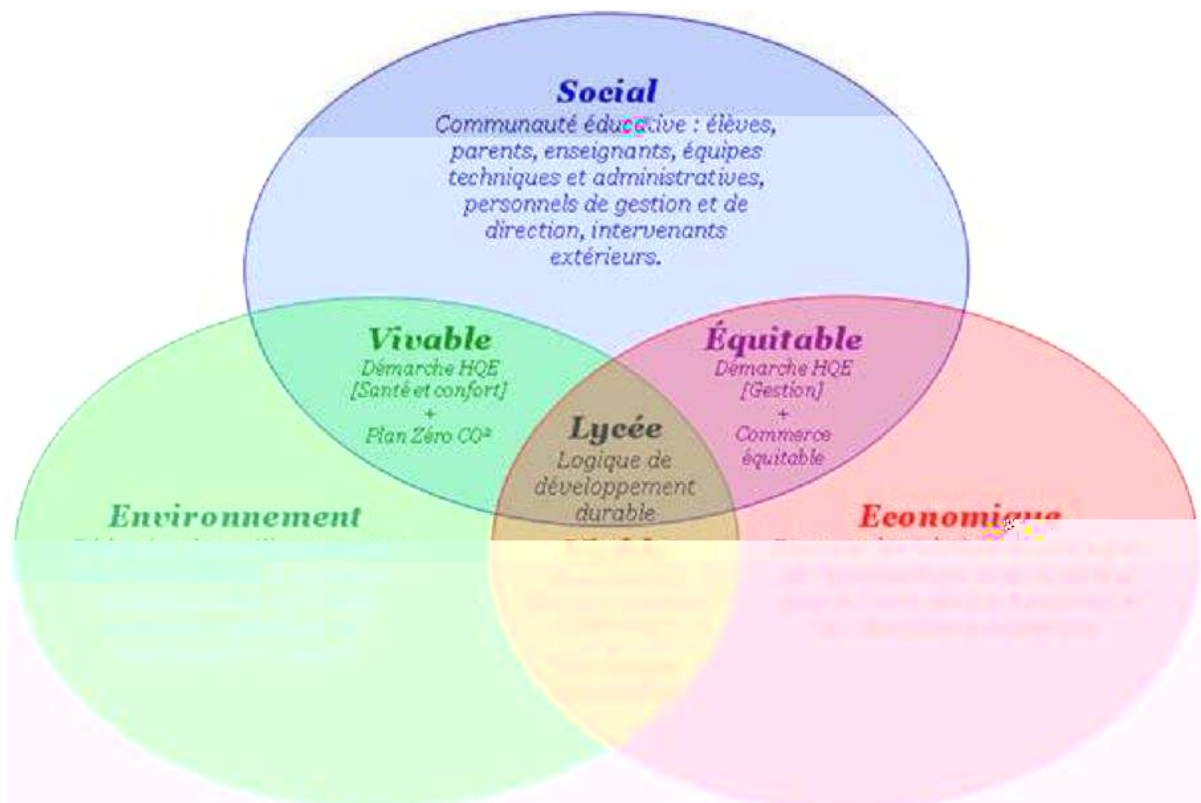
L'établissement a débuté une réflexion sur la thématique du développement durable lors de la rentrée 2006, en réfléchissant à ce qu'est un Agenda 21 scolaire (programme d'actions de développement durable pour le XXI^e siècle).

Ce projet s'est progressivement étoffé et transformé, notamment suite à la circulaire de l'Education Nationale d'avril 2007, relative à la seconde phase de généralisation de l'Education au Développement Durable (EDD). D'une approche très technique et gestionnaire (celle de l'Agenda 21 scolaire), le lycée s'est orienté tout naturellement vers une démarche de développement durable (E3D) centrée sur l'éducation et s'intégrant dans la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD, priorités définies en 2003 et révisées en 2008).

Cette démarche se veut pluriannuelle. Le projet repose sur des séquences courtes, des « missions » clairement définies à brève échéance, qui permettent aux élèves de fournir un travail régulier et de constater l'avancement de leurs travaux. Chaque projet doit normalement aboutir à une réalisation en fin d'année, pour que les élèves puissent observer le résultat de leur réflexion et de leurs recherches, mais également afin de leur montrer qu'ils ont une responsabilité réelle dans l'amélioration du lycée à tous niveaux (créer un établissement plus viable, équitable et viable, Cf. figure 4 : *La représentation traditionnelle du développement durable*).

En somme, chaque année vise à une réalisation par classe (ou par groupe) autour d'un thème du développement durable, chacun de ces projets pouvant faire l'objet d'un prolongement et d'un approfondissement l'année suivante. Depuis 2006, toute la communauté éducative est concernée et impliquée : toutes les catégories de personnels, tous les niveaux et toutes les filières ont été acteurs de cette démarche à un moment ou à un autre. L'ensemble de la communauté scolaire n'a jamais été mobilisé autour d'un projet collectif, mais le plan d'actions 2009-2010 peut être l'occasion d'une telle synergie.

FIGURE 4 – La représentation traditionnelle du développement durable



Ce dossier s'inscrit donc dans une démarche et une réflexion qui sont déjà bien ancrées au sein de la communauté éducative, sans que ces efforts n'aient pour le moment

1.1. Les « gros mots » du DD : un rapide historique

Dans le milieu scolaire, deux approches complémentaires coexistent et dominent dans le domaine des approches globales d'établissements : la logique de l'Agenda 21 scolaire et celle de l'E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable). Ces deux approches du développement durable, radicalement différentes sur la forme et sur le fond, sont complémentaires.

L'expression « Agenda 21 » est à comprendre au sens anglo-saxon du terme, littéralement « ce qu'il faut faire », soit un programme d'action (de développement durable) pour le XXI^e siècle. L'évolution chronologique et spatiale de cette démarche peut être rapidement récapitulée dans un tableau (cf. figure 6 : De l'Agenda 21 mondial à l'Agenda 21 local).

FIGURE 6 – De l'Agenda 21 mondial à l'Agenda 21 local

Echelle mondiale	Echelle nationale	Education nationale
1972 – 1^{er} Sommet de la Terre, Stockholm (ONU) Environnement = patrimoine mondial à transmettre aux générations futures		
1987 - Rapport Brundtland Définition du DD : <i>« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »</i>		
1992 – 2nd Sommet de la Terre, Rio (ONU) Agenda 21 (= plan d'action pour le XXI ^e siècle) mondial , 2500 recommandations pour protéger l'environnement et favoriser le développement	Invitation à mettre en place des Agenda 21 Nationaux	Invitation à mettre en place des Agenda 21 locaux , dont les Agenda 21 scolaires sont dérivés
2002 – 3^e Sommet de la Terre, Johannesburg (ONU) Le développement durable (soutenable) est mis en avant, 615 recommandations sur tous les thèmes du développement durable	2004 – Charte de l'environnement (constitution) 2003 (révision en 2008) – Stratégie nationale du développement durable , cinq finalités : <ol style="list-style-type: none"> 1. La lutte contre les changements climatiques ; 2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ; 3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ; 4. L'épanouissement de tous les êtres humains ; 5. Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables. 	Deux circulaires de cadrage: <ol style="list-style-type: none"> 1. circulaire relative à la généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) - [8/7/2004, B.O. n°28 du 15 juillet 2004]; 2. La circulaire relative à la seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD) [29/03/2007, B.O. n°14 du 5 mars 2007]. L'E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) s'intègre dans la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) .

1.2. La logique de l'Agenda 21 scolaire

La démarche de l'Agenda 21 scolaire est extrêmement normée et repose sur une procédure qui a le mérite d'être claire, mais qui peut faire intervenir une multitude d'acteurs dans la vie de l'établissement (cf. figure 7 : la logique de l'Agenda 21 scolaire).

FIGURE 7 – La logique de l'Agenda 21 scolaire

Acteurs	Objectifs	Méthodologie
Etat, collectivités territoriales (régions, départements, collectivités locales)	Sensibiliser la communauté éducative (équipe éducative, élèves, parents) au DD	1. Impulsion
Communauté éducative Partenaires publics (financeurs : régions, départements, communes)	Débat / démocratie participative entre tous les acteurs de l'établissement	2. Pilotage
ONG, associations, cabinets de consulting	Diagnostic essentiellement centré sur les indicateurs de gestion	3. Réaliser le diagnostic (partagé) de l'établissement
Communauté éducative	Améliorations = financement d'infrastructures et/ou d'équipements, geste comptable	4. Définir des axes de progrès et rédiger l'Agenda 21 scolaire
Communauté éducative	Améliorations = financement d'infrastructures et/ou d'équipements, geste comptable	5. Elaborer et mettre en place le 1er plan d'action
ONG, associations, cabinets de consulting	Débat / démocratie participative de tous les acteurs de l'établissement	6. Stratégie d'amélioration continue, évaluation de la pertinence des axes et du plan d'action

Cette méthodologie suppose :

- Une communauté éducative (équipe éducative + élèves + parents) au moins en partie sensibilisée à la problématique du développement durable ;
- Une harmonisation des notions, concepts et outils maniés par l'équipe de direction, de gestion et les enseignants. Tout le monde doit «parler le même langage».

Cette approche implique :

- Concertation / préparation préalable relativement lourde ;
- Formation d'établissement / d'enseignants nécessaire ;
- Risque de lenteur, de lourdeur, voire de blocage (contraintes propres aux acteurs : administration et intendance = gestion quotidienne, enseignants = finir les programmes, etc.).

Cette approche pose problème :

- Les indicateurs utilisés, les outils d'évaluation, les axes de progrès et l'évaluation échappent à l'équipe éducative ;
- La communauté éducative risque d'être reléguée au rang de simple exécutant ;
- L'établissement (équipe de direction et de gestion) a-t-elle réellement les moyens d'investir dans les axes de progrès ?

Dans le cadre de l'Agenda 21 scolaire, la sensibilisation aux thèmes du développement durable constitue le cœur de l'action. Hors, sensibilisation et « éducation à » sont deux choses bien distinctes. Où la pédagogie peut-elle s'insérer dans cette démarche ?

1.3. La démarche E3D, complémentaire de la démarche Agenda 21 dans le monde de l'éducation

La logique de l'EDD (Education au Développement Durable) permet de redonner du sens à la méthodologie de l'Agenda 21 scolaire :

1. Le développement durable est une sorte de « béquille conceptuelle » temporaire visant à passer d'une société basée toute entière sur le « développement » compris uniquement comme « croissance » (notamment du PIB) à une société plus « durable » : qu'est-ce qu'une société plus durable et comment effectuer cette transition ?

2. Le principe de précaution fonctionne dans les deux sens : c'est un moteur de l'action avant qu'il ne soit trop tard malgré les incertitudes, mais c'est aussi un garde-fou contre toute exploitation non approfondie des données scientifiques ;

3. Eduquer au développement durable, c'est éduquer au choix et apprendre le doute sans pour autant faire de relativisme ;

4. Le développement durable est une problématique complexe qui nécessite une réponse complexe.

A partir de là, la logique E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) apparaît clairement :

EDD = Education au Développement Durable = « Penser global » (en cours, sorties, conférences, échanges suscités par des rencontres avec des partenaires, etc.)

E3D = Etablissement en Démarche de Développement Durable = « Agir local » (au lycée, établissement éco-responsable dans le cadre des priorités définies par la SNDD).

L'EDD est toujours un préalable à l'E3D = pas d'actions sans réflexions ni justifications. Une action (E3D) qui échouerait ne serait ainsi jamais un échec pédagogique, cela démontrerait simplement aux élèves la complexité de mettre en pratique les principes du développement durable (= les élèves auraient au moins fait de l'EDD).

FIGURE 8 – Deux approches complémentaires du DD

Deux approches du DD dans l'éducation	Cibles	Moyens
<p>Faire du DD en modifiant la structure</p> <p><i>Etablissement éco-responsable</i> <i>Eco-structure</i> <i>Eco-école</i> <i>Eco-citoyenneté</i> <i>SNDD</i> <i>Agenda 21 scolaire</i></p>	<p>Impacts (mesurés à partir des indicateurs de gestion)</p>	<p>Action = Organisation Gestion Politique d'achat Solutions techniques <i>Education = sensibilisation</i> <i>(gestes simples, entrées thématiques: eau, déchets, etc.)</i></p>
<p>Faire du DD par le biais de l'éducation</p> <p><i>Eco-citoyenneté</i> <i>EDD</i> <i>E3D</i></p>	<p>Changer les mentalités = <i>éducation au choix</i>, apprendre <i>le doute</i> sans le confondre avec scepticisme ou relativisme</p>	<p>Réflexion sur le DD par une approche co-disciplinaire Culture scientifique et technique Débat argumenté Complexité</p>

2. Une démarche globale de développement durable au sein de l'établissement va-t-elle de soi ?

L'entrée d'un établissement scolaire dans une démarche globale de développement durable ne peut se faire sans repérer plusieurs risques de blocages :

- inhérents à la méthodologie de l'E3D / Agenda 21 scolaire ;
- provoqués par des résistances à la démarche.

2.1. Les risques de blocage inhérents à la méthodologie

- La notion de développement durable est relativement floue et très peu discutée, (même si ses bases sont claires : triptyque social-écologique-économique) : est-ce un concept, une notion, un outil ? Quel sens cela a-t-il de rapporter cette notion à l'échelle d'un établissement scolaire ? (éco-citoyenneté + gestion éco-responsable) ;

- L'Agenda 21 scolaire est un programme d'actions, mais l'action n'est en rien une justification, il semble donc peu pertinent de partir d'un programme d'actions et plus pertinent de partir de projets pédagogiques ;
- Les objectifs généraux (SNDD : Stratégie Nationale du Développement Durable) peuvent se révéler incompatibles ou difficilement traduisibles avec les objectifs éducatifs propres à l'établissement.

2.2. Les résistances vis-à-vis de la démarche

- Vis-à-vis de la notion de développement durable, jugée trop floue (difficulté à équilibrer les approches sociales, écologiques et économiques dans un établissement scolaire) ;
- Vis-à-vis des buts de la démarche, parfois assimilée à une instrumentalisation des élèves et des enseignants (dans un but purement économique), qui sont donc à clarifier ;
- Vis-à-vis de la méthodologie, ressentie comme lourde, qui apparaît parfois comme une contrainte supplémentaire difficilement compatible avec les impératifs quotidiens ;
- Vis-à-vis des données scientifiques (en ce qui concerne les débats sur les changements climatiques, les vives critiques sur les méthodes et les hypothèses du GIEC, émanant notamment de Claude Allègre ou de Vincent Courtillot parmi d'autres, se doivent d'être posément analysées et décortiquées. Il serait tout à fait anormal de ne pas prendre en compte dans une réflexion globale la forme et le fond de ces débats scientifiques, qui confèrent à la réflexion sur le Développement Durable toute sa vitalité).

2.3. Quelques pistes pour lever ces obstacles

Il est possible d'éviter certains de ces obstacles en associant un maximum de membres de la communauté scolaire à la réflexion globale. Approfondir la réflexion sur le développement durable est essentiel, principalement en associant des matières non-scientifiques (souvent les parents pauvres de la démarche) :

- Philosophie, français : réflexion sur le principe de responsabilité, sur la justification argumentée des actions (une action non justifiée est irrecevable), sur les différents types de discours relatifs au développement durable, ainsi que sur la thématique plus générale de relation de la société à son environnement (relations entre nature et culture) : le « café philosophique », notamment, sous la forme d'un espace de débat et d'échanges « informels » (hors-cours), permet d'associer des élèves de différents niveaux et de différentes spécialités dans une réflexion transversale, qui permet également d'initier les élèves aux méthodes et problématiques philosophiques avant la classe de terminale ;
- Economie, Histoire, Géographie : réflexion sur le développement et sa mesure, sur la durabilité, etc. ;
- Langues : approche comparative en observant ce qui se fait en Europe / partout dans le monde (+ programmes internationaux de l'ONU) ;
- Arts : le développement durable dans l'architecture (démarche HQE) ;

- EPS : dynamique de groupe, action collective, etc.

Il est également important de se mettre au clair sur les documents ressources à utiliser (rapports institutionnels régionaux, nationaux, internationaux, plutôt qu'articles tirés de revues, de manuels) ;

- Prendre en compte les représentations sur le développement durable, les démontrer, les expliquer ;
- Prendre les mêmes précautions vis-à-vis des médias ou des données disponibles sur Internet (ONG) que pour n'importe quelle autre travail scolaire ;
- Dépassez le débat en prenant en compte également les limites de la notion de développement durable : les limites de ces « termes-valises », dans lesquels il est possible de mettre ce que l'on veut en fonction de ses objectifs, peuvent (et devraient) être critiquées systématiquement, sous la forme de projets pédagogiques. Par exemple, le choix de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique, locale ou équitable pour approvisionner la cantine relève de logiques, de critères et d'objectifs très différents. Qu'est-ce qui justifie tel choix ou tel autre ? Quelles sont les limites de chaque approche ? Centré sur le bio privilégie avant tout la santé, mais *quid*, alors, des émissions de CO2 générées par les transports ? *Quid* de la réduction des inégalités Nord-Sud ? Il y a là source potentielle de débats qui sont au cœur de la prise de décision et qu'il s'agit de ne pas court-circuiter.

Enfin, pour éviter les blocages liés aux contraintes du projet, qui peuvent rapidement le faire ressembler à une « usine à gaz », il est bon d'adopter certains principes clairement exposés dès le départ :

- Travail fractionné (actions partagées entre classes, entre profs, toujours par petits groupes = éviter les lourdeurs) ;
- Travail désynchronisé (projets annualisés = un minimum de contraintes, un bilan par projet en fin d'année) ;
- Travail co-disciplinaire (les disciplines s'attaquent à un problème commun avec leurs propres outils, en conformité avec leurs programmes).

La mise en place d'un site Internet ou l'utilisation d'un ENT (Environnement Numérique de Travail) trouve ici toute sa pertinence, car elle permet de partager les avancées et les informations des uns et des autres au cours de l'année et d'année en année (=souplesse par une communication continue).

3. Le développement durable vu par le lycée

Le lycée Varoquaux a adapté localement quelques uns des principes très généraux énoncés ci-dessus.

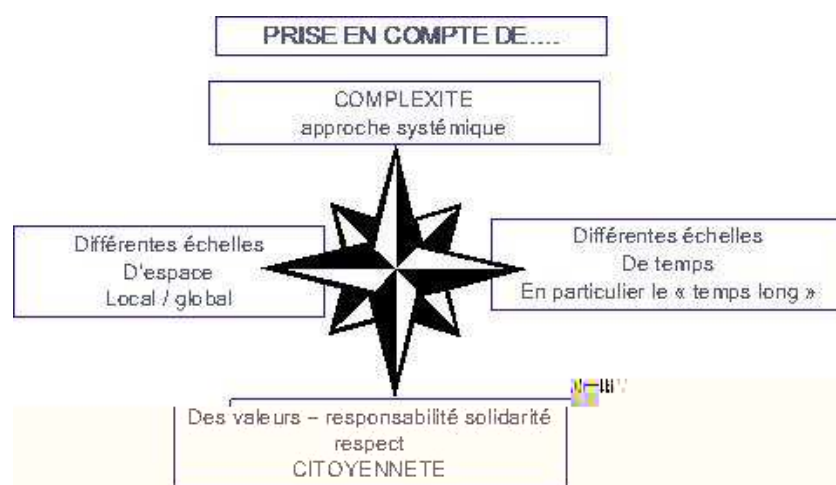
3.1. Une éducation à la citoyenneté

Dotée d'un *Agenda 21 scolaire* (A21) et *Etablissement en Démarche de Développement Durable* (E3D), le lycée fait avant tout dans les deux cas **une éducation à la**

citoyenneté en montrant le fonctionnement d'une société qui veut prendre collectivement son destin en main en respectant les droits de chaque individu, ce qui suppose que :

- **Le geste citoyen** n'est pas une injonction morale, mais une **action** qui pèse dans le fonctionnement de la société à différentes échelles ;
- Cette action repose sur **des choix**, or « tout choix est tragique » : l'action ne peut donc prétendre à un idéal, mais à une amélioration qui peut être « le moins pire », qui repose sur un compromis et ne peut donc être entièrement satisfaisante ;
- Le compromis ne peut naître que d'un **débat** ;
- Ce débat n'est pas un affrontement entre plusieurs camps dont chacun veut emporter l'assentiment coûte que coûte, mais l'expression de valeurs, de sensibilités et de priorités qui sont individuelles, personnelles, et d'arguments qui reposent sur des faits, des connaissances admises par tous. Le développement durable nécessite de **créer collectivement des normes et des bornes** qui s'adressent à tous. Le développement durable doit donc être l'occasion de **revitaliser la démocratie** en instituant une **démocratie participative** pour que, par le débat, **l'agrégat d'individus (re)devienne une société et que soient redéfinies collectivement les priorités.**

FIGURE 9 – La rose des vents du DD (source : EDUSCOL)



Si la démarche d'Agenda 21 scolaire est claire et bien documentée (cf. *Guide de l'Agenda 21* du Comité 21 ou *Guide pour des établissements éco-responsables*), quoi que nécessitant probablement des retours d'expériences nombreux afin d'identifier les difficultés inhérentes au lancement de la démarche, **il subsiste un flou quant aux objectifs** (autres que pédagogiques) **à atteindre** (par exemple sur le plan environnemental). **Si l'objectif est d'articuler les pratiques pédagogiques et les principes de gestion éco-responsable, quels indicateurs utiliser afin de mesurer les progrès éventuels ?**

3.2. L'approche pédagogique du développement durable

Sur un plan purement pédagogique, le projet est nettement plus clair, puisque la démarche E3D s'inscrit dans les programmes scolaires et donc sur un référentiel bien délimité à tous niveaux. La difficulté essentielle réside dans l'articulation entre les disciplines, nécessitant une approche co-disciplinaire et / ou transdisciplinaire :

Les grands principes de base de la démarche E3D

- la question du développement durable est une question purement politique (au sens premier du terme) et revient à s'interroger collectivement sur un choix de société ;
- le développement durable est une sorte de « béquille conceptuelle » temporaire visant à passer d'une société basée toute entière sur le « développement » compris uniquement comme « croissance » (notamment du PIB) à une société plus « durable » : comment effectuer cette transition ?
- le principe de précaution fonctionne dans les deux sens : c'est un moteur de l'action avant qu'il ne soit trop tard malgré les incertitudes, mais c'est aussi un garde-fou contre toute exploitation non approfondie des données scientifiques ;
- éduquer au développement durable, c'est éduquer au choix et apprendre le doute sans pour autant faire de relativisme ;
- L'EDD est toujours un préalable à l'E3D = pas d'actions sans réflexions ni justifications. Une action (E3D) qui échouerait ne serait ainsi jamais un échec pédagogique, cela démontrerait simplement aux élèves la complexité de mettre en pratique les principes du développement durable ;
- le réchauffement climatique est un mécanisme complexe qui nécessite une réponse complexe. Il en va de même pour le développement durable en général.

3.3. Articuler l'approche pédagogique sur le développement durable (E3D) et la démarche de l'Agenda 21 scolaire

Si on pose l'équation : **Education au Développement Durable (EDD) = "penser global"** (en cours, sorties, conférences, échanges suscités par des rencontres avec des partenaires, etc.) et **E3D/Agenda 21 scolaire = "agir local"** (établissement éco-responsable), il serait peut-être utile de clairement hiérarchiser les priorités permettant d'articuler les actions locales et la réflexion globale de façon cohérente.

Les *Agendas 21 scolaires* sont une adaptation spécifique des *Agendas 21 locaux*, dont les objectifs s'inscrivent dans la *Stratégie Nationale de Développement Durable* (SNDD) définie par l'Etat, celle-ci (datant de 2003, dernière révision en 2008) fixe alors des objectifs stratégiques, outils, programmes d'actions et indicateurs précis. Dans ce cas, les Agendas 21 locaux (et donc les Agendas 21 scolaires) bénéficient d'**un cadre de référence national** qui viserait **cinq finalités essentielles auxquelles devraient contribuer toutes les actions et tous les projets de développement durable**.

Les cinq finalités définies dans la Stratégie Nationale de Développement Durable

Les actions de développement durable doivent contribuer à cinq grandes finalités, hiérarchisées comme suit :

- 1. La lutte contre le changement climatique ;*
- 2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;*
- 3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;*
- 4. L'épanouissement de tous les êtres humains ;*
- 5. Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.*

Dans ce cadre opérationnel, il est possible de considérer – même si cela peut largement être discuté – que le point 3 (cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations) et le point 4 (épanouissement de tous les êtres humains) constituent en partie le cœur de métier de l'éducation.

Sur ces bases, il apparaît avant tout que **le développement durable est une réflexion politique – au sens premier du terme – qui nécessite de ne pas prendre à la légère la réflexion préliminaire à toute action.**

Eduquer au développement durable les élèves et les étudiants, c'est avant tout les confronter à la question d'un choix de société. **Le concept de développement durable peut véhiculer plusieurs messages substantiellement différents les uns des autres** (cf. les oppositions sémantiques entre « développement durable » et « développement soutenable »).

Dans le cadre scolaire, plus le nombre d'intervenants augmente, plus la vision politique du développement durable (en tant que réflexion sur un choix de société) devient complexe. C'est cette complexité qui doit être mise en avant devant les élèves. Il s'agit d'associer une réflexion sur la complexité des problèmes (par ex. le réchauffement climatique) et la variété des solutions possibles. Il semble donc nécessaire de mener une réflexion approfondie pensée au pluriel : quels sont les développements durables possibles (variables selon les espaces et le temps) ? Il vaut mieux éviter d'imposer un choix préconçu au départ, ce qui revient à dire qu'il faut se méfier de la façon de présenter cette thématique dans le cadre scolaire. Tous les acteurs (à commencer par les enseignants, qui doivent donc se former, mais également les intervenants, notamment s'il s'agit d'ONG, de représentants de collectivités territoriales, etc.) doivent jouer franc-jeu sans privilégier leur propre vision du développement durable.

La démarche scolaire semble un bon garde-fou contre ce type de risque : problématiser les sujets de façon systématique, observer et confronter toutes les pistes possibles, pratiquer systématiquement des débats contradictoires au sein des établissements sont les préalables aux actions à mener, tout ceci devrait permettre d'éviter ces ornières.

3.4. Eduquer au développement durable = éduquer au choix

La démarche E3D et l'Agenda 21 scolaire visant à instaurer au sein de l'établissement une forme de démarche participative, c'est la multiplicité des possibilités qui devrait être débattue en priorité. Quels choix et pour quelles raisons ? Dans une logique « **pas d'action sans justification** », l'objectif est bien d'**éduquer au choix**, et pas à une vision particulière du développement durable. Une réflexion approfondie peut (par ex. en philosophie au lycée) profiter d'une réflexion sur des thèmes tels que « le principe de responsabilité » ou « le développement durable, une idéologie ? » (thème de *La Revue des deux mondes* d'octobre-novembre 2007).

Cela pourrait également permettre d'évacuer l'apparente simplicité des actions concrètes proposées dans le cadre du développement durable, pour démontrer aux élèves que face à un problème complexe, les solutions à envisager le sont également. Ce ne sont pas quelques gestes simples qui suffiront, mais bel et bien une réflexion progressive et systématique sur notre mode de vie en société.

FIGURE 10 – L’EDD/E3D, une éducation au choix

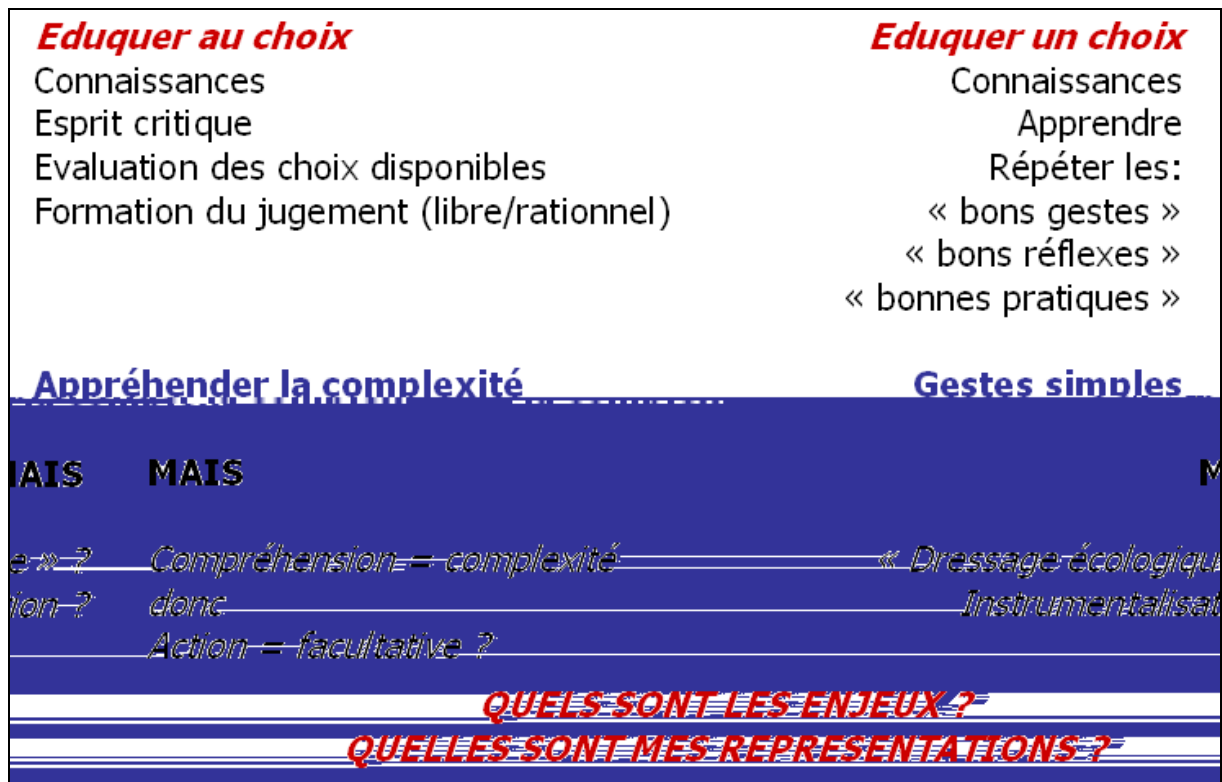
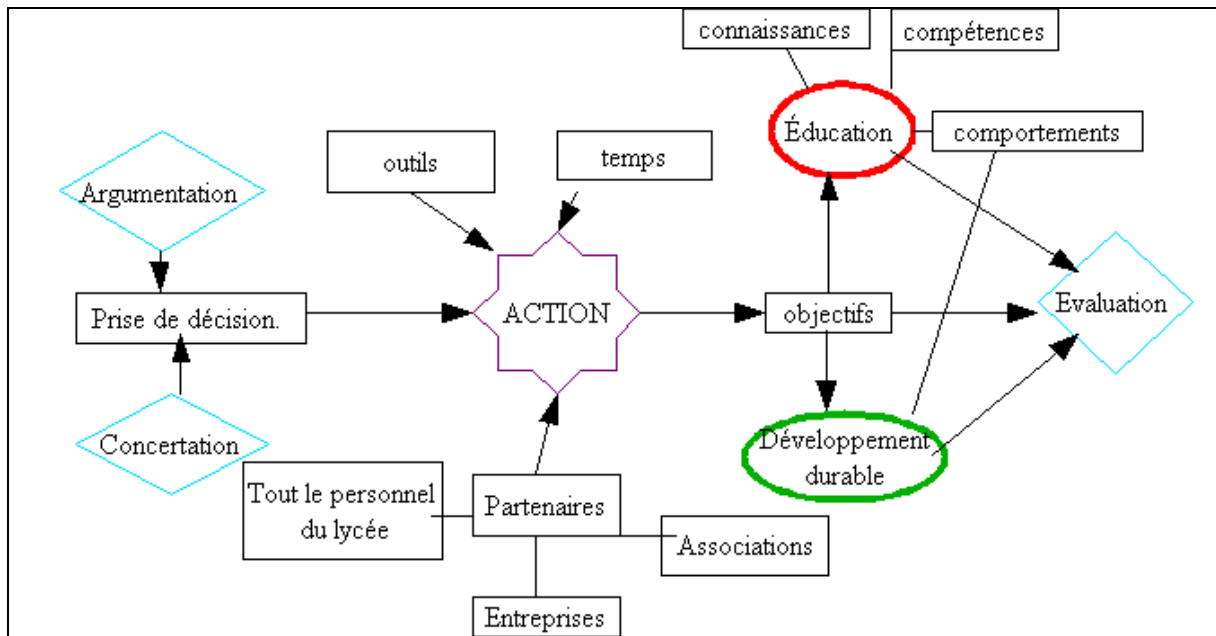


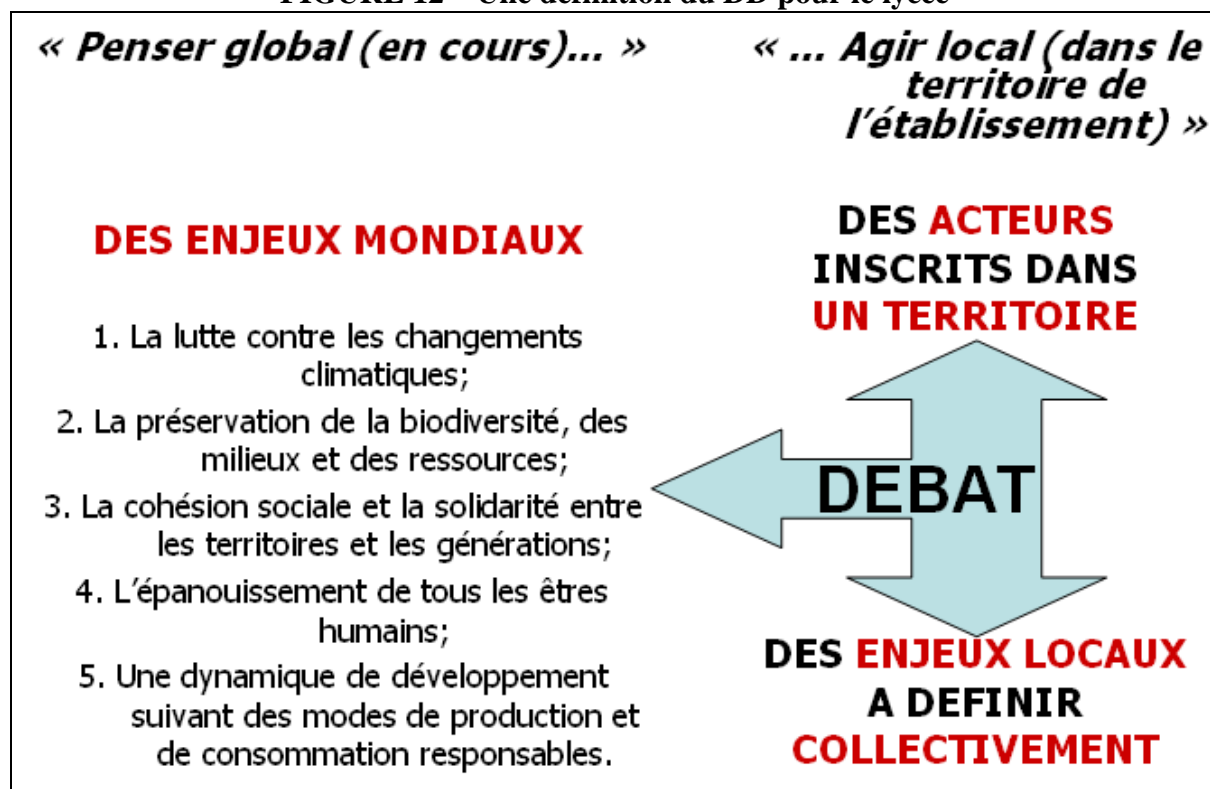
FIGURE 11 – Eduquer au choix en matière de DD : les principes clés (grille de lecture créée par Emmanuelle REFAIT)



En guise de bilan d'étape

En guise de bilan d'étape, **la notion de développement durable, d'un point de vue pédagogique, ne peut se satisfaire d'une invocation**

FIGURE 12 – Une définition du DD pour le lycée



Il reste une faiblesse persistante dans notre démarche : le développement durable est-il uniquement un discours, ou peut-il se concrétiser localement ?

A la longue, le discours véhiculé sur le développement durable tout au long de leur formation de la maternelle jusqu'au lycée peut sembler vain et creux, de même que pour les équipes qui s'investissent dans ces thématiques, puisqu'il existe (forcément) un *hiatus* entre la réflexion théorique, qu'elle soit globale et/ou locale, génératrice de solutions potentielles hiérarchisées, critiquées, débattues, et la transformation réelle de l'espace dans lequel et sur lequel ils travaillent à longueur de temps, leur établissement.

Finalement, l'appropriation de ces thématiques par la communauté éducative, qui est facilitée par leur mise en perspective à l'échelle d'un lieu qui leur appartient, peut générer un effet négatif, sous la forme d'un transfert de charges : les élèves (ou les adultes), à force de ne pas pouvoir observer la concrétisation de leurs propositions, peuvent ressortir de ces projets avec le sentiment diffus que la collectivité est dans l'incapacité de prendre à bras le corps ces problèmes, en dépit des discours officiels et politiques nationaux, européens, mondiaux. Pire, l'activité « éducative » peut donner artificiellement l'impression de dédouaner de toute concrétisation à court ou moyen terme, ce qui revient à réaliser un transfert de charges massif des efforts à réaliser. Dans ce cas, les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs du développement durable seraient à la charge... des générations futures !

27 mai 2010
Laurent LITZENBURGER